



Hélène Pollard, responsable du suivi de l'observatoire du TRT-5



« Nous voulons du concret ! Dans ce gouvernement, il n'y a que des effets d'annonces. La DGS et l'AFSSAPS nous avaient promis des avancées sur le décret pour le 1^{er} juillet. D'accord, il y a eu du retard à cause du projet de réforme du médicament, mais le ministre multiplie les opérations tout en évitant soigneusement d'inviter les associations de patients aux négociations. Quand nous avons contacté le ministère, leur réponse a été : "Ne vous inquiétez pas, il y aura d'autres réunions." Le problème, c'est que les pharmaciens n'ont plus de stocks, ils travaillent en flux tendu. Surtout pour les niches thérapeutiques qui sont chères et sans alternatives thérapeutiques. Au moindre imprévu, neige, grève... toute la chaîne s'écroule. Il faut définir des médicaments prioritaires à statut particulier pour éviter que des traitements vitaux soient en rupture de stocks. Les associations de lutte contre le VIH sont pionnières. L'observatoire du TRT-5 étudie les causes de ruptures de stocks et propose des solutions. Voilà près de 2 ans que nous nous battons pour ce décret. Il faut qu'il sorte en décembre. » ■ **Propos recueillis par Juliette Chain**



Ruptures de stocks

Pour le TRT-5, Xavier Bertrand oublie les malades

Le 7 septembre, le ministre de la Santé a réuni l'ensemble des professionnels de santé sur l'inquiétante situation des ruptures de stocks de médicaments. Un « plan d'action » est annoncé à l'issue de la concertation. Une ombre au tableau : aucune association de patients n'a été invitée. Depuis plus de 2 ans, le groupe interassociatif de lutte contre le VIH/sida TRT-5 tire la sonnette d'alarme à propos des constantes ruptures de traitements antirétroviraux VIH dans les pharmacies de ville. Partagée par l'AFSSAPS et la DGS, la revendication du TRT-5 est simple : obtenir un statut particulier aux médicaments vitaux afin d'assurer leur constante disponibilité sur le territoire national. ■■■